

À propos de l'union monétaire anglo-irlandaise

Gilles Gauthier

Volume 55, Number 2, avril-juin 1979

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/800828ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/800828ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Gauthier, G. (1979). À propos de l'union monétaire anglo-irlandaise. *L'Actualité économique*, 55(2), 262–266. <https://doi.org/10.7202/800828ar>

NOTE

*À propos de l'union monétaire anglo-irlandaise **

L'étude des unions monétaires a fourni, au cours des dernières années, de nombreuses publications. Pour la réalité canadienne et québécoise, les différents documents, publiés par le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec, apparaissent comme déterminants. Dans un de ceux-là, H.-P. Rousseau soutient que la désintégration politique n'implique pas nécessairement la désintégration monétaire. Pour ce faire, il emprunte à l'histoire l'exemple de l'expérience anglo-irlandaise¹. Il démontre alors que le processus de mise en place d'une monnaie irlandaise s'est réalisée par étape, sans crise de confiance. En outre, il a appuyé cette démonstration par l'étude de la structure de l'économie irlandaise s'est réalisé par étape, sans crise de confiance. En outre, il a et par l'analyse de la politique monétaire irlandaise. Ses principales conclusions se résument ainsi : (i) L'économie irlandaise est petite, très ouverte et peu diversifiée ; en 1972, elle était composée d'environ trois millions d'habitants ; la production nationale s'élevait à 5.5 milliards de dollars dont environ 40% dépendaient du commerce international, surtout des produits de ressources naturelles. (ii) L'Irlande a créé sa propre monnaie en 1927, soit cinq ans après son indépendance ; la banque centrale a été créée en 1942. (iii) La politique monétaire a servi essentiellement à maintenir l'équilibre externe ; l'offre de monnaie s'ajustait à la demande afin de garantir la parité entre la monnaie irlandaise et anglaise ; la mobilité du capital assurait « la présence d'un mécanisme quasi-automatique d'auto-régulation de la balance des paiements »².

Ainsi, H.-P. Rousseau explique le maintien de l'union monétaire³ anglo-irlandaise par les objectifs de la politique monétaire irlandaise et

* L'auteur tient à remercier R. Dauphin pour son aide.

1. Henri-Paul Rousseau, *Unions monétaires et monnaies nationales : une étude de quelques cas historiques*. Éditeur officiel du Québec, Québec, 1978, pp. 79-168.

2. *Ibid.*, p. 114.

3. Rousseau utilise l'expression « pseudo-union monétaire » pour désigner l'expérience anglo-irlandaise.

par la mobilité du capital entre les deux pays. Pour notre part, nous croyons qu'une telle analyse néglige plusieurs aspects de la politique économique irlandaise qui, selon les époques, ont contribué grandement à la restauration de l'équilibre externe.

Au moment de l'indépendance en 1922, la performance de l'économie irlandaise dépendait presque exclusivement des fluctuations des prix agricoles. En outre, les années qui ont précédé l'indépendance ont été qualifiées de prospères. Les prix agricoles sont passés de l'indice 100 en 1911 à l'indice 288 en 1920. Il en résulta une balance au compte courant favorable pour sept des huit années entre 1914 et 1921. La population irlandaise s'est servie de cette bonne situation financière pour se constituer une forte position de crédit sur les marchés financiers anglais. Au début des années vingt, on estime à plus de 250 millions de livres sterling, le montant des crédits irlandais dans les banques anglaises⁴. Si l'Irlande avait créé immédiatement sa monnaie, il est probable qu'elle aurait été réévaluée par rapport à la livre sterling. Ce faisant, les financiers irlandais, dont les dépôts à Londres étaient en livres sterling, auraient subi une diminution de la valeur de leurs avoirs en livres irlandaises.

Une telle situation financière n'allait pas durer. Durant les premières années de l'indépendance, l'indice des prix agricoles tomba jusqu'à 160 en 1924. De sérieuses difficultés apparaissaient au compte courant, où les exportations ne finançaient plus que 74% des importations⁵. Malgré tout, le crédit irlandais continuait d'être solide sur les marchés financiers. La situation s'améliora sensiblement par l'augmentation des revenus agricoles pendant la période 1927-1929⁶. Il en résulta même un accroissement plus rapide du revenu per capita en Irlande qu'en Angleterre. Ainsi, les prix agricoles étaient la source des fluctuations du compte courant, qui se finançaient, en partie, par des mouvements de capitaux tel que l'a décrit Rousseau.

Toutefois, ce mécanisme a été loin d'être suffisant. Chaque période d'austérité était caractérisée par un exode de citoyens irlandais, principalement vers la Grande-Bretagne. C'est ainsi que durant les années de prospérité précédant l'indépendance (1915-1920), l'émigration a atteint le plus faible niveau de son histoire. Les cinq années suivantes (période d'austérité) ont affiché une émigration moyenne annuelle de plus de 50,000 citoyens ; alors que dans la deuxième moitié des années vingt (période d'expansion agricole), l'émigration a fléchi à moins de

4. L.M. Cullen, *An Economic History of Ireland Since 1660*. B.T. Batsford, Londres, 1972, p. 171.

5. *Ibid.*, p. 172.

6. L'Irlande était particulièrement dépendante de la Grande-Bretagne. En 1926, 82.7% des exportations irlandaises lui étaient destinées. De plus, les fluctuations des prix agricoles étaient reliées, sous le régime d'étalon-or, aux politiques du taux de réescompte de la banque d'Angleterre. Voir R. Stern, *The Balance of Payments*, Aldine, Chicago, 1973, pp. 111-123.

20,000 départs annuels⁷. Dans ces conditions, l'émigration apparaît être un des mécanismes d'ajustement les plus importants. Une baisse des prix agricoles engendrait un déficit au compte courant. Une émigration massive venait alors réduire la demande d'importation et libérer une production domestique pour fin d'exportation. Les citoyens irlandais préféraient donc quitter leur pays que de subir une baisse dans leur niveau de vie qu'aurait entraîné une dévaluation d'une monnaie nationale.

En fait, l'émigration a constitué un mécanisme d'ajustement tellement important que malgré le fort taux de natalité, la population irlandaise s'est maintenue à un niveau constant entre 1850 et 1966. Les Irlandais préféraient donc émigrer plutôt que de subir une diminution de leur salaire réel.

Au milieu de la crise économique des années 1930, l'Irlande a instauré une nouvelle politique économique : il s'agit de la politique commerciale. En 1932, des tarifs moyens de 45% furent exigés. Deux effets en ont résulté. D'une part, le protectionnisme irlandais favorisa une industrialisation légère, reposant sur la production de biens non durables. La production industrielle augmenta de 40% et 50,000 nouveaux emplois furent créés. D'autre part, la grande dépression avait réduit sensiblement les possibilités d'émigration. Le chômage allait absorber le surplus de travailleurs et contribuer à la baisse de la demande d'importation. Les années 1935, 1936 et 1938 se soldèrent par des surplus au compte courant. La deuxième guerre mondiale, à laquelle l'Irlande avait décidé de ne pas participer, a procuré une forte croissance de l'économie. L'Irlande a alors bénéficié d'un compte courant favorable, spécialement en raison de la forte demande de produits agricoles. Les Irlandais profitèrent de cette situation pour ajouter 162 millions de livres sterling à leur crédit dans les banques anglaises⁸. Ainsi, la politique commerciale a été un atout majeur pour combattre les difficultés au compte courant pendant les années 1930. Elle a, en outre, permis une restructuration industrielle et un abaissement substantiel de la dépendance irlandaise vis-à-vis la Grande-Bretagne.

La petitesse de l'économie freina rapidement les bénéfices d'une politique protectionniste. Dès 1950, les déficits au compte courant apparaissent comme le problème majeur de l'économie irlandaise. Le gouvernement introduit alors une politique fiscale discriminatoire. Le « Finance Act » de 1956 incitait les entreprises à l'exportation, en garantissant une exemption d'impôt pour celles dont les profits augmentaient en raison de leurs exportations. Les années 1957-61 marquent une nette amélioration au compte courant. Il y a même un surplus en 1957 et 1961, et ce, pour la première fois depuis la fin de la guerre.

7. J. Verrière, I. Guiffan, *L'Irlande : milieu et histoire*. Librairie Armand Colin, Paris, 1970, p. 89.

8. L.M. Cullen, *op. cit.*, p. 181.

De 1961 à 1965, les déficits du compte courant augmentent sans cesse. Le gouvernement irlandais entreprit alors une quatrième orientation de sa politique économique. Un accord de libre échange est conclu avec la Grande-Bretagne. L'Irlande abandonne ainsi un outil majeur de sa politique économique depuis l'indépendance. En revanche, le gouvernement se donne des instruments en vue de pouvoir adopter une politique monétaire régulatrice ; la persuasion morale, les coefficients d'actifs liquides, le taux d'escompte et les politiques de crédit et de réglementation des taux d'intérêt, auxquels s'ajoutera, en 1971, la possibilité de varier le cours de sa monnaie⁹. L'apparition de ces instruments vient contrebalancer la perte de pouvoir en matière de politique commerciale. Cette nouvelle orientation permet à l'Irlande d'abaisser de 60% son déficit en 1966 et d'enregistrer un surplus en 1967. Depuis lors, l'Irlande est constamment en déficit au compte courant, et son financement s'effectue par l'entrée massive d'investissements étrangers.

Dernier fait important à noter : en 1979, l'Irlande se retire de la zone sterling et opte pour la fixation du cours de sa monnaie externe de la nouvelle unité monétaire européenne, l'E.C.U. Le réalignement monétaire de l'Irlande n'est pas, cependant, sans engendrer de sérieux problèmes. La livre sterling n'étant pas une monnaie dont la valeur est considérée dans la fixation du prix de l'E.C.U., le cours de la livre irlandaise risque de s'éloigner de celui de la livre sterling. En vue d'éviter de trop brusques mouvements de capitaux, l'Irlande a tout récemment institué un rigoureux système de contrôle des changes.

Conclusion

Cette courte note nous a permis d'identifier plusieurs raisons qui justifient la stabilité de l'union monétaire anglo-irlandaise, et dont Rousseau avait ignoré la teneur. Au fait, cette stabilité est due aux conditions particulières du fonctionnement de l'économie irlandaise.

En premier lieu, il convient de citer l'émigration. La tradition émigrante du peuple irlandais vient confirmer l'importance de la mobilité de la main-d'œuvre dans la détermination des frontières géographiques de l'union monétaire. Deuxièmement, l'absence de toute forme d'union économique¹⁰, union douanière ou zone de libre-échange, a permis au gouvernement irlandais l'utilisation des politiques commerciale et fiscale dans le but de restaurer l'équilibre externe, et d'éviter ainsi le recours aux politiques du taux de change.

Deux autres conclusions plus générales peuvent être avancées. Premièrement, la désintégration politique, survenue en 1922, a amorcé un

9. H.-P. Rousseau en donne une analyse détaillée ; voir *op. cit.*, pp. 138-147.

10. Il existe cependant un accord garantissant la libre circulation des personnes entre la Grande-Bretagne et l'Irlande. Il a été signé en 1922.

processus continuuel de désintégration monétaire. Même si la parité entre la livre irlandaise et la livre sterling a été rigoureusement respectée, l'Irlande a successivement mis en place tous les outils nécessaires à l'élaboration d'une politique monétaire : mise en circulation de la livre irlandaise en 1927, création d'une banque centrale en 1942, instauration d'instruments de la politique monétaire en 1965, politique du taux de change en 1971, et tout récemment la participation à la zone européenne de l'E.C.U. Deuxièmement, l'Irlande a toujours systématiquement suppléé la perte d'un instrument de la politique économique par le gain d'un autre. Dans les années 1930, la réduction des possibilités d'émigration a été remplacée par l'instauration de la politique commerciale. La politique fiscale s'est substituée à la politique commerciale à la fin des années 1950. Enfin, l'abandon définitif de la politique commerciale en 1965 concorde avec l'établissement d'instruments de la politique monétaire.

Gilles GAUTHIER,
Université de Sherbrooke.